



---

88 avenue Verdier, Timbre Y501 / Y502 - CS70058 - 92 541 Montrouge Cedex  
Permanence : bureau RJ-A 32-34 - ☎ 01.87.69.53.87  
✉ dg75-syndicat-national-cfe-cgc@insee.fr - <http://cfecgcinsee.free.fr/>

---

## Commissions administratives paritaires (CAP) des inspecteurs généraux et des administrateurs de l'Insee

Élections professionnelles du 29 novembre au 6 décembre 2018

### Reconnaître les compétences

#### À quoi servent les élus ?

Les élus en CAP exercent un contrôle sur toutes les questions d'ordre individuel : mutations, promotions, notation, détachement, disponibilité, intégration dans le corps... Ils veillent à ce que les critères de l'administration soient clairement définis, discutés et rendus publics. Ils vérifient que ces critères ne soient pas à géométrie variable et ils cherchent à les faire évoluer quand ils ne paraissent pas adaptés.

Notre participation oblige l'administration à justifier ses choix et à procéder au traitement équitable et transparent des candidatures. De plus, les élus sont particulièrement vigilants pour les personnes en difficulté dans leur poste : nous alertons et suivons avec attention les évolutions de ces dossiers sensibles jusqu'à ce qu'ils trouvent une solution satisfaisante. Les CAP sont aussi l'occasion de faire connaître nos positions sur la politique du personnel menée par la direction et de rappeler avec persévérance nos revendications notamment sur les questions statutaires.

## Des valeurs qui donnent du sens à notre engagement



### Équité

Nous veillons à ce que les choix de mobilité et d'avancement soient conformes aux règles.

Nous agissons pour des processus de mobilité et de promotion plus justes.

### Écoute et médiation

Nous portons une grande attention à l'écoute de chacun.

Nous agissons avec la préoccupation de concilier l'intérêt des agents et de l'Institut.

### Transparence

Nous veillons à l'information de tous les agents qu'ils soient en poste à la DG, en région, dans les SSM ou dans d'autres organismes.

## Nos candidats Pour vous représenter

### IG de classe exceptionnelle

Françoise MAUREL	DG-DDAR
Pierre JOLY	DG-IG

### IG de classe normale

Philippe SCHERRER	DG-DSE
Renan DUTHION	DG-IG

### Administrateurs hors classe

Salvatore SERRAVALLE	SGAE
Guillaume GILQUIN	CDC
Michel DUÉE	DG-DDAR
Dominique ANSIEAU	DG-DSI

### Administrateurs de classe normale

Layla RICROCH	SSM - SDES
François CHEVALIER	DR HAUTS DE FRANCE
Sylvie ROUSSEAU	DG-DSE
Margot PERBEN	DG-DSE

## Les avancées obtenues par la CFE-CGC Insee pour les inspecteurs généraux et les administrateurs de l'Insee

- Nous avons obtenu en 2016 enfin la modification du statut des administrateurs aligné sur celui des administrateurs civils pour la hors classe avec la création des échelons Bbis. Ce nouveau statut a comblé pour partie seulement un retard de quatre années (il manque toujours le grade à accès fonctionnel HEC et HED).
- Nous avons obtenu en 2018 enfin l'augmentation du nombre de promotions en IG demandé chaque année depuis 2015 seul débouché pour les administrateurs sauf à quitter le corps ! L'objectif est le doublement des effectifs en 5 à 8 ans pour se comparer aux promotions du GrAF (grade à accès fonctionnel) des administrateurs civils qui existe depuis 2012 !
- Nous avons obtenu plus de transparence sur l'attribution des postes HC mais seulement a posteriori afin d'exercer notre droit de contrôle notamment des discriminations.
- Nous avons obtenu la création d'un poste de délégué à l'encadrement supérieur suite à la suppression de l'UGC et à la mise en place de DMC toutes catégories, évolution qui avait fait disparaître cette fonction.
- Nous avons obtenu l'extension de la NBI (nouvelle bonification indiciaire) encadrement supérieur.
- Nous avons obtenu la création de postes fonctionnels d'experts de haut niveau et de directeurs de projet.
- Nous avons obtenu une meilleure prise en compte de l'information des encadrants.
- Par notre persévérance, nous avons évité l'exclusion des encadrants du télétravail.
- Nous avons obtenu la formalisation des campagnes de mobilité des administrateurs à un tour respectant les règles de vraies CAP et la transparence et donnant plus de temps à la remontée de problèmes éventuels et à la discussion en amont des décisions.

## Les propositions de la CFE-CGC Insee pour les années à venir pour les inspecteurs généraux et les administrateurs de l'Insee

- Nous demandons la mise en place du GrAF et des postes fonctionnels en nombre conséquent.
- Nous demandons la HEE en échelon spécial pour le corps des IG comme pour tous les corps d'inspection comparables.
- Nous soutenons un statut de A+ type et sa reconnaissance notamment en contribuant largement aux travaux du groupe de la haute fonction publique depuis sa création.
- Nous demandons la transparence totale des postes HC et le passage en CAP de HC et d'IG comme le disent les textes des mobilités géographiques.
- Nous demandons la prise en compte des fins de carrière et la recherche de débouchés.
- Nous demandons à notre direction de prendre la mesure des alertes sur le risque d'épuisement professionnel et les situations avérées de plus en plus nombreuses à l'Institut.
- Nous demandons du temps pour la formation de l'encadrement au management ou à des « reconversions ».
- Nous exigeons la mise en place du Rifseep (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) des A, ayant déjà raté depuis 2007 la PFR (prime de fonctions et de résultats). Le budget demandé est dérisoire face à l'enjeu de transparence et de reconnaissance enfin des cadres de l'Institut. Seul l'Insee doit financer cette mesure phare de plusieurs gouvernements successifs et mis en place pour les corps équivalents à Bercy. Nous avons obtenu en son temps la revalorisation des primes alignées sur Bercy maintenir cet alignement est un combat permanent pour les cadres A.

Du 29 novembre au 6 décembre  
Pour soutenir nos actions  
Votez !

